

## N90 – Floreffe : Réfection des revêtements à hauteur de Floreffe

16 juin 2026

À Floreffe, un chantier de réfection des revêtements de la N90 dès l'approche du giratoire N90-N922 et jusqu'au giratoire N90-Rue Marlaire-Rue du Séminaire débutera ce lundi 22 juin. Ces travaux seront réalisés exclusivement de nuit afin de limiter leur impact sur la circulation. Ils nécessiteront, chaque nuit, jusqu'au 3 juillet, la fermeture de la N90 dans les deux sens.



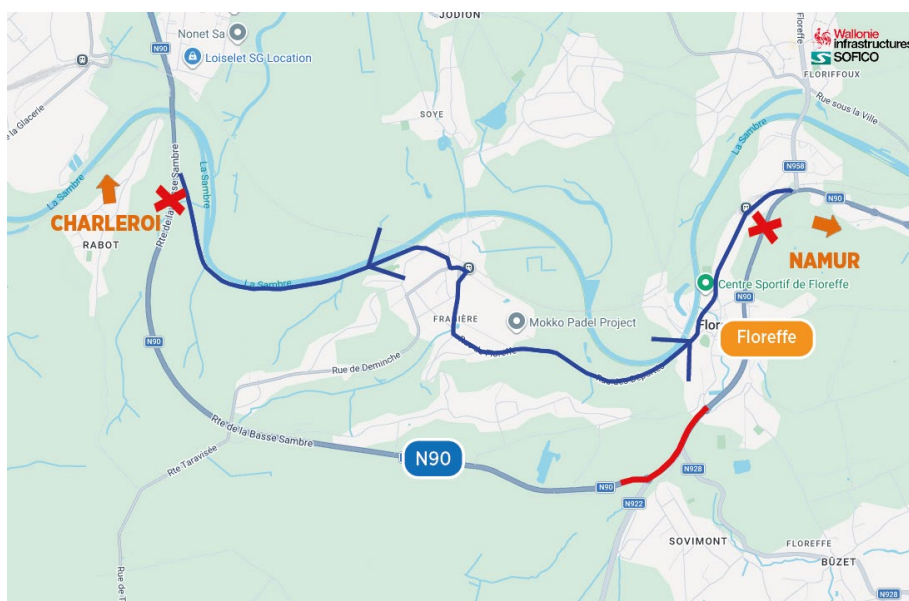
## RÉALISATIONS

Ce chantier vise à renouveler les couches supérieures du revêtement de la N90 à Floreffe, dès 200 mètres en amont du giratoire N90- N922 et jusqu'au giratoire N90-Rue Marlaire-Rue du Séminaire, soit sur environ 900 mètres, giratoires compris, dans les deux sens.

## MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Exclusivement de nuit, chaque nuit, entre 20h et 6h, dès la nuit du lundi 22 juin au mardi 23 juin et jusqu'à la nuit du jeudi 2 au vendredi 3 juillet, la circulation, sur la N90, sera interdite à la circulation de transit, entre le carrefour formé avec la rue de la Mouchelotte et celui formé avec la rue Célestin Hastir (non compris).

- Les usagers circulant sur la N90 venant de Charleroi et souhaitant gagner la N90 vers Namur seront invités à emprunter les rues Mouchelotte, de Mornimont, de Floreffe, des Déportés, Joseph Hanse et Célestin Hastir pour rejoindre la N90 vers Namur.
- Les usagers circulant sur la N90 venant de Namur et souhaitant gagner la N90 vers Charleroi seront invités à emprunter cette même déviation en sens inverse.



Les usagers venant de Sart-Saint-Laurent ne pourront plus gagner directement la N90 via la N922. Des déviations seront mises en place :

- Vers Namur, via les N940, N951 et N954 ;
- Vers Charleroi, via la N98.

Les usagers venant de Profondeville ne pourront plus connecter directement la N90 via la N928. Des déviations seront mises en place :

- Vers Charleroi, via les N940, N922 et N98 ;
- Vers Namur, via les N951 et N954.

De nuit, la circulation locale, sur la N90, restera possible à l'exception de la zone de travaux

En **ournée**, afin de permettre l'accès aux riverains et commerces, la circulation sera **rétablie dans les deux sens**, avec une vitesse maximale limitée à **30 km/h**. En **direction de Namur**, **une seule bande** sera accessible.

\*\*\*

Ce chantier représente un budget de **€400.000 HTVA** financé par la SOFICO, maître d'ouvrage.

Il sera réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le **SPW Mobilité et Infrastructures**, maître d'œuvre.

C'est la société **TRBA** qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | [heloise.winandy@sofico.org](mailto:heloise.winandy@sofico.org)

Rejoignez-nous !   